

VILLAGE DE FOREZ

Cahier d'histoire locale - Association des
usagers du Centre Social de Montbrison 42

N° 10 mai 1982

- p. 3 La réhabilitation d'un esclave en Forez
au XVIIe siècle Jean CANARD
- p. 5 Comment fut fêté à Montbrison le mariage
de l'Empereur (1810) Marguerite FOURNIER
- p. 7 L'Asile de l'hôtel d'Allard, première
école maternelle de Montbrison
(1855-1860) Joseph BAROU
- p.11 Le ruisseau des Espagnols Marguerite FOURNIER
- p.13 La popularité de la cause polonaise en
France au XIXe siècle : échos montbri-
sonnais en 1848 Claude LATTA
- p.19 L'hospice de Champdieu (2)
Les acquisitions de P. de la Bastie Claude BEAUDINAT
Georgette SIMONET
- p.23 Document : BARD, achat d'un remplaçant
pour un conscrit de l'an IX Joseph BAROU

dessin : Claude Beaudinat.

VILLAGE DE FOREZ : bulletin trimestriel.

Siège social : Centre Social de Montbrison, rue des Clercs.

Directeur de la publication : Claude Latta.

Courrier-coordination : Joseph Barou.

Dépôt légal : deuxième trimestre 1982. Imprimé par nos soins;

Courrier, abonnement : écrire à

VILLAGE DE FOREZ
CENTRE SOCIAL
B.P. 68
42600 MONTBRISON

LA REHABILITATION D'UN ESCLAVE EN FOREZ

AU XVII ème SIECLE

Je dois à notre ami M. Roger Garnier (que je remercie) la communication d'un texte qui se rapporte à un trait de moeurs peu commun dans notre région : la réhabilitation d'un esclave. A ce titre, bien que ne se rapportant pas directement à l'histoire proprement dite d'un "Village de Forez" je crois qu'il mérite d'être pris en considération.

L'original provient évidemment (par des voies détournées) des archives anciennes du château de Genétines, dont une partie importante a été déposée au siège de la Diana en 1887, par le comte Francisque de Sugny. Mais pas la totalité ; beaucoup de pièces sont encore à Genétines, d'autres sont passées entre les mains des héritiers de quelques érudits, tels que le docteur de Viry et A. Chaverondier qui les avaient empruntées pour les étudier. Voici ce texte :

"Par devant le notaire royal au baillage et seneschaussée de Forestz soubzsigné et présents les tesmoins bas-nommés, fut présent et personnellement estably illustre personne frère Hector de Charpin de Genestines, chevallier de l'ordre de St-Jean de Hierusalem de Malthe, seigneur commandeur de la commanderie de Bugnetz, résidant à présent au chasteau de Genetines parroisse de St-Romain soubz Urphé, lequel, en reconnaissance de la fidélité et des bons services que luy a rendus par le passé et luy rend journellement Achane de Mistrach dict Bacha, dans sa grande indisposition corporelle, estant d'ailleurs en très parfaicte santé d'esprit, mémoire, parole et entendement, lequel Achane ayant esté pris esclave sur les turcs par messieurs les chevaliers de Malthe et lequel icelluy seigneur commandeur aurait achepté du seigneur de Frolé pour s'en servir et faire ce que bon luy semblerait, comme de son bien propre, ledict seigneur commandeur de son bon gré et volonté a affranchy et rendu libre, comme il l'affranchit par ces présentes ledict Achane de Mistrach dict Bacha son esclave le desgageant de son esclavage et luy donne toute sorte de liberté et franchise pour se retirer où bon luy semblera ou pour s'engager et servir telles autres personnes qu'il luy plaira, sans jamais plus l'en inquieter, ni souffrir que de sa part il en soit inquietté ni recherché.

Faict et passé aud. chasteau de Genétines, paroisse dudict Saint-Romain, le 20 ème jour du mois de janvier 1690, en présence de Messire Pierre Chaptal, prestre et curé de Chalain d'Uzore, Mre Jehan Moussé aussy prestre et vicaire dudict St-Romain, sieur François Miallon dict Brulard Me chirurgien de Leizignieu en Forestz, tous trois de présent audict chasteau de Genétines tesmoins requis qui ont signé, et ledict seigneur commandeur a déclaré ne pouvoir signer à cause de sa grande faiblesse de nerfz ou l'indisposition de sa personne, du bras droit puis quelques jours en ça, lui ayant pour ce présenté la plume à la main qu'il n'a peu tenir et dont il a esté deument requis et sommé suivant l'ordonnance, et a faict apposer le scel de ses armes à la présente expédition..."

*
* *

Il était temps. L'auteur du geste généreux qui transformait le statut vital d'un homme, Hector-Jacques de Charpin, devait mourir

un mois après, le 21 février 1690, et être inhumé le lendemain de son décès, dans le tombeau de la famille, sous le choeur de l'église paroissiale de Saint-Romain d'Urfé. Il n'avait pourtant pas encore 57 ans, puisqu'il était né à Genétines le 1er septembre 1633. Reçu chevalier de Malte le 14 février 1651, il fut commandeur de Beugnais en Bourgogne, de La Coudras, Sainte-Anne de Salins et Saint-Georges de Lyon. Plusieurs fois ses fonctions l'avaient appelé à guerroyer au Moyen-Orient, et c'est à l'occasion d'une de ces expéditions qu'il fit la connaissance de l'esclave Achane, l'acheta à son maître pour le ramener dans son pays et lui assurer une vie meilleure.

On peut se demander ce qu'est devenu notre homme après la mort de son bienfaiteur ? A aucun moment n'est mentionné son nom sur les registres de sépultures de Saint-Romain pourtant bien complets depuis le milieu du XVIIème siècle. Ce qui, évidemment, ne veut pas dire qu'il est mort hors de la paroisse, car pour figurer dans ces registres (dits de "catholicité" et non d'"état-civil"), il lui aurait fallu appartenir à l'église catholique.

J'ai pourtant peine à croire qu'il ait profité de sa liberté pour abandonner la famille qui l'avait accueilli et hébergé. Outre qu'il ne lui aurait pas été facile de vivre en pays étranger sans secours extérieur, il avait tout intérêt à rester au service de l'un ou l'autre des frères du chevalier de Malte, soit le comte Jean (le père de l'évêque de Limoges) qui continuait la lignée à Genétines, soit Antoine également chevalier de Malte et successeur de Jacques-Hector à Beugnais en 1690. C'est probablement cette dernière solution qui prévalut. On sait, en effet, que de 1698 à sa mort en 1705, le commandeur de Beugnais a tenu un livre de raison, dans lequel il parle de ses voyages, de ses comptes, des biens qu'il administre etc. (Archives départementales du Rhône : H. 120). Or il a noté, à la date du 16 décembre 1702, le décès de son domestique nommé "Saint-Romain". Je suis tout disposé à croire, sans preuves, que ce nouveau patronyme à caractère local, est celui d'Achane, devenu chrétien, qui aurait changé de maître sans changer de poste...

Jean CANARD

SSSSS

COMMENT FUT FETE A MONTBRISON

LE MARIAGE DE L'EMPEREUR

Le 2 avril 1810, l'Empereur Napoléon Ier épousait l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche. Il voulut que toute la France participât à sa joie et, plus particulièrement, les vieux soldats qui, après avoir été ses compagnons de gloire sur les champs de bataille d'Europe étaient revenus vivre modestement dans leur province natale. A eux aussi, il voulut donner le bonheur conjugal.

Il décida à cet effet d'accorder une dot de 600 F aux militaires en retraite les plus méritants "ayant fait au moins une campagne" pour leur permettre de s'établir avec les jeunes filles de leur choix. C'est ainsi que, dans le seul département de la Loire, 46 mariages de "Grognards" furent célébrés à la même époque : dix à St-Etienne, deux dans chacune des villes de Montbrison, Roanne, St-Chamond et Rive-de-Gier et un dans chaque canton (chiffres extraits du Journal de la Loire du 7 avril 1810).

A Montbrison, les heureux bénéficiaires de ces libéralités, choisis par le conseil municipal et la commission des mariages, furent : Michel CHAPERON, militaire retiré avec solde de retraite, originaire de Verrières et Toussainte BEGON, tous deux domiciliés à Montbrison, et Pierre VERNEY, militaire réformé pour cause de blessures, né à Montbrison et y demeurant et Jeanne-Marie DULION de Grézieux.

* * *

Ce double mariage donna lieu à de grandes festivités. Le programme en fut établi par le maire de Montbrison, M. LACHEZE, qui prit l'arrêté suivant :

Article premier : Le 21 avril 1810, au coucher du soleil, des salves d'artillerie annonceront la fête du lendemain ;

Art. 2 : Le 22, à 8 heures du matin, la garnison et la gendarmerie se rassembleront en armes sur la Place de l'Hôtel-de-Ville. Elles se porteront ensuite à la Préfecture et s'y placeront en ordre de bataille.

Art. 3 : à 10 heures, toutes les autorités constituées devront être réunies à la Préfecture ;

Art. 4 : le cortège se rendra au Tribunal où sera rédigé l'acte civil et de là se mettra en marche pour assister à la cérémonie religieuse qui sera célébrée dans l'église Notre-Dame.

Art. 5 : à 2 heures il sera dressé un dîner de 400 couverts dont les époux feront les honneurs et auquel ils pourront inviter leurs parents et amis.

Art. 6 : le soir, à 8 heures, illumination générale.

* * *

Le "Journal de la Loire" du 27 avril 1810 nous apprend que ce beau programme fut exécuté point par point.

Le dimanche 22 avril 1810 fut donc à Montbrison jour de liesse. On se représente les Montbrisonnais courant d'abord à la Préfecture

pour y admirer les troupes en grande tenue, puis aux abords du palais de justice pour y voir le cortège gravir l'escalier monumental...

Tandis que les cloches de Notre-Dame sonnaient à pleine voix, toute la noce déambulait dans la Grand'Rue, armée et musique en tête. Portant les glorieux uniformes de Marengo, d'Austerlitz, de Wagram, Michel CHAPERON et Pierre VERNEY s'avançaient raides et dignes, auprès de Toussainte et de Jeanne-Marie toutes roses d'émotion dans leurs beaux atours. Tout ce que la ville comptait alors de notabilités escortait les héros du jour... Avec un peu d'imagination, les Montbrisonnais se croyaient au mariage de l'Empereur !

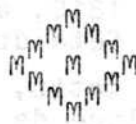
*
*
*

La cérémonie religieuse fut grandiose. Dans la collégiale rendue depuis quelques années au culte, la foule se pressait pour assister à la bénédiction nuptiale donnée aux deux couples par l'abbé POPULUS, premier curé de Notre-Dame d'Espérance, bénédiction suivie d'une grand'messe de fête carillonnée...

L'allégresse montbrisonnaise, après s'être manifestée toute la journée par des chants, des rires, des concerts et des jeux, se traduisit, la nuit venue, par l'illumination de la ville entière. Des guirlandes de lumière couraient au fronton des édifices publics, des lampions tremblotaient aux fenêtres, des flambeaux dansaient sur les cordes tendues d'un balcon à l'autre. Des inscriptions célébraient la gloire de l'Empereur, d'autres la beauté de l'Impératrice... Et l'on unissait aux noms de Napoléon et de Marie-Louise ceux des héros de la fête : Michel et Toussainte, Pierre et Jeanne-Marie,

les MARIES DE L'EMPEREUR !

Marguerite V. FOURNIER



L'ASILE DE L'HOTEL D'ALLARD,
PREMIERE ECOLE MATERNELLE DE MONTBRISON

1855 - 1860

Au début du Second Empire la municipalité de Montbrison ouvre une "salle d'asile" pour les jeunes enfants. L'institution, toute première école maternelle de la ville, s'installe, pour quelques années seulement, dans l'hôtel particulier que M. d'Allard, mort en 1848, vient de léguer à la commune. Suivons ses premiers pas.

ASSURER UN ASILE AUX ENFANTS DES CLASSES OUVRIERES

En 1853, le maire, C. Durand, a la pieuse pensée de doter sa ville d'une aussi admirable institution. Ainsi les cultivateurs, les ouvriers, les domestiques, ceux qui passent tout leur temps d'un soleil à l'autre loin de chez eux, pourront confier à des mains sûres leurs jeunes enfants, ces plantes si frêles et si flexibles que le premier souffle qui les agite pour n'être pas meurtrier, doit s'échapper de la bouche de Dieu ou du coeur d'une mère.

Le ton est donné, il s'agit d'une oeuvre sociale à caractère éducatif et religieux. Son but est d'assurer aux enfants des classes ouvrières surtout, un asile où ils puissent, avec les soins physiques dont ils ne sauraient se passer, recevoir le premier enseignement moral et religieux.

Effectivement beaucoup, parmi les enfants du peuple, manquent des soins les plus élémentaires : ces petits malheureux, abandonnés dans les rues, exposés aux rigueurs et aux intempéries des saisons, passent ainsi les premières années de leur existence au milieu des dangers de tous genres, et dans un désordre où ils prennent des mauvaises inclinations, de mauvais principes... Et chacun de regretter qu'ensuite, même à l'école des frères, il soit difficile de les rendre honnêtes et laborieux.

L'ANGELIQUE DEVOUEMENT DES DAMES DE SAINT-CHARLES

Monsieur de Saint-Pulgent, qui succède à M. Durand comme maire de Montbrison, réalise le projet. Deux salles de l'hôtel d'Allard, actuel musée de Montbrison, subissent quelques aménagements, et le 21 juin 1855 l'Asile ouvre ses portes aux petits Montbrisonnais.

Les Dames de Saint-Charles acceptent d'en assurer la direction. Omniprésentes dans la cité, elles s'occupent déjà des écoles communales de filles et de l'hospice de la Charité. C'est pour les religieuses une satisfaction de coeur de penser qu'elles prennent les enfants au sortir du berceau et forment la plupart de ces jeunes âmes, sans interruption jusqu'à la vie active.

LES PREMIERS PAS

Au début, il y a une trentaine d'enfants sous la direction de Soeur Saint-Alphonse qui est aidée par une domestique. Un vestibule, un petit préau, une salle avec quelques bancs suffisent.

A la rentrée d'octobre, il y a 75 enfants. Il faut aménager une nouvelle pièce, avec des gradins. La municipalité demande instamment le concours d'une nouvelle religieuse. Il est grand temps : en

janvier il y a une centaine d'enfants et soeur Saint-Alphonse tombe gravement malade. Elle meurt peu après. Soeur Saint-Robert reste seule jusqu'à l'arrivée, en mai 1856 de Soeur Saint-Emé. En juin, les effectifs se stabilisent autour de 160 jeunes élèves, ce qui fait deux bonnes sections de quatre-vingts, rude tâche pour les deux maîtresses !

L'Asile est ouvert de sept heures du matin à six heures, sept heures, parfois huit heures du soir, soit treize heures par jour ! Des élèves prennent leur repas de midi à l'école. Dans le vestibule, ils rangent les petites provisions dans un panier *que visitent exactement les directrices pour s'assurer de la quantité et de la qualité des aliments... L'une des directrices préside toujours ces modestes agapes...*

Pour de si longues journées des lits s'avèrent utiles. On installe des lits de camp et, observe M. de Saint-Pulgent, *c'est merveille de voir dormir ces intéressants petits êtres pendant les grosses chaleurs*. Un vestibule bien aéré sépare les deux salles. Une fontaine avec de l'eau filtrée pour se laver et se désaltérer est réservée exclusivement à l'Asile.

Les parents, suivant de déplorables habitudes laissent leurs enfants dans un état de malpropreté déplorable pour la santé, aussi les religieuses font preuve de vigilance : pour les soins à donner à la propreté, on se sert de plusieurs éponges et d'une eau qui se renouvelle et coule sans interruption... un rouleau autour duquel circule une toile sans fin pour essuyer les mains ; pour la figure on se sert de serviettes...

Le docteur Rey assure gratuitement les fonctions de médecin de l'Asile. Il effectue les visites médicales et constate que les enfants ont bien été vaccinés. L'état sanitaire de l'école est bon si l'on excepte quelques coqueluches...

LES DAMES PATRONNESSES

Un arrêté du 27 novembre 1855 du préfet Ponsard nomme les membres du comité de patronage de la salle d'asile publique de la Ville. Outre le maire et le curé, il y a trois "dames patronnes" : Mesdames de Saint-Pulgent, Dorier et Aucher.

Pour installer l'Asile, la ville a dépensé plus de 6 000 F et en 1855 les dépenses annuelles s'élèvent à 1 150 F, correspondant aux salaires des soeurs et de la femme de service.

L'école est gratuite. Les ressources proviennent d'une subvention de l'Etat (500 F), d'un secours de l'Impératrice (200 F) et des libéralités du public. M. de Saint-Pulgent parle d'organiser une loterie au profit de l'Asile : *Qui nous refusera son obole pour une oeuvre aussi intéressante ?*

LA PEDAGOGIE

Il n'y a pas de pédagogie spécifique pour ces classes pré-élémentaires. On commence tout bonnement l'enseignement primaire. Suivons encore le reportage de M. de Saint-Pulgent en visite à l'Asile.

On commence, bien sûr, par la prière récitée en commun dans la petite salle. Les élèves sont partagés en groupe de cinq, avec à leur tête un moniteur qui porte une marque distinctive. Ce petit chef s'est fait remarquer *par son intelligence, sa piété, son application.*

Ensuite, on exécute la marche muette mais en cadence autour des bancs, puis la marche accompagnée de chant. Enfin on passe dans la salle aux gradins. On se range autour des tableaux de lecture. A un signal donné, les moniteurs prennent leurs baguettes ; puis à un autre signal, la lecture ou plutôt l'épellation commence. C'est alors un petit ramage qui est pour vous de la confusion ; mais chacun sait très bien s'isoler. Approchez-vous de ces tableaux, et vous entendrez très distinctement chacun dire sa petite leçon...

Les religieuses enseignent encore aux enfants les choses les plus usuelles : mois de l'année, jours, nombres, heures, les éléments de géographie et, bien sûr, le catéchisme et l'histoire sainte. Les élèves chantent souvent, en mesure autant qu'on le peut et la devise de l'Asile pourrait être *santé parfaite et gaieté*.

* * *

LES EXERCICES DE CLOTURE D'AOUT 1856

Comme pour un collège, une sorte de distribution des prix achève l'année scolaire, en août 1856. Le sous-préfet Tézénas, les curés de la ville, le maire et son conseil et les notables se pressent pour les *exercices de clôture* à l'Asile. Les bambins exécutent quelques mouvements d'ensemble qui enthousiasment les beaux messieurs : *La santé de nos bons petits élèves, leur obéissance, leur gaieté, la facilité avec laquelle ils se livrent à la gymnastique convenable à leur âge, leur instruction religieuse et leur science enfantine ont émerveillé l'auditoire...*

LE RAPPORT DE MONSIEUR DE SAINT-PULGENT

Monsieur de Saint-Pulgent, maire de Montbrison, lit devant tous un long rapport qui fait l'historique de l'établissement et dresse un premier bilan après quatorze mois de fonctionnement. Tout est parfait.

Les enfants sont gais... Ils viennent à l'asile avec plaisir. Ils ont contracté des habitudes d'urbanité qui les suivent partout. Ils sont bienveillants les uns pour les autres. Ils aiment beaucoup les soeurs... Les parents apprécient l'importance de cette institution. Ils en ressentent déjà les bienfaits, et tout nous fait croire que plus nous irons, plus cette confiance des mères de famille ira en grandissant, et plus notre asile se peuplera... La directrice est pour les chers petits une mère substituée par la religion à la vraie mère...

Le maire de Montbrison profite de l'occasion pour adresser les louanges d'usage au régime impérial en se tournant vers le représentant de l'Etat :

Vous le voyez, Monsieur le Sous-Préfet, tous ont travaillé à répondre à la pieuse pensée de Sa Majesté l'Impératrice, lorsqu'elle a pris sous sa haute protection les salles d'asile. Puisse-t-elle savoir ce qu'il y a au fond de nos coeurs de respectueuse reconnaissance pour sa maternelle sollicitude !

MES ENFANTS, NE FAITES JAMAIS CAUSE COMMUNE AVEC CETTE PETITE BOHEME INDIGENE QUI HABITE LES RUES.

Avant de procéder à une distribution de petits livres et de jouets, Monsieur de Saint-Pulgent fait aux enfants ses dernières recommandations avant les grandes vacances. Le discours prête à sourire quand on sait qu'il s'adresse à des élèves de moins de six ans :

Nous vous rendons pour quelques jours à vos familles, mes chers petits enfants, car vos directrices ont besoin de repos. Conservez cette gaieté et les habitudes de propreté que vous avez contractées ici. Comme à l'asile, faites tous les jours votre prière, amusez-vous bien.

Mais je vous en conjure, ne faites jamais cause commune avec cette petite bohème indigène qui habite les rues, et ne rentre au foyer domestique que pour manger et dormir. Vous feriez un grand chagrin à vos parents, à vos pasteurs, à vos magistrats. Si, au contraire, vous êtes de sages enfants, Dieu et les hommes vous béniront.

* * *

Que peut-on ajouter après un aussi bel envoi ? La salle d'asile publique de Montbrison, une des toutes premières de la région, est une oeuvre sociale, mi-école maternelle, mi-halte-garderie. Financement aléatoire, locaux et matériel sommaires, pédagogie balbutiante, effectifs incroyablement lourds, la salle d'asile a cependant le grand mérite d'exister et de fonctionner gratuitement.

Le nombre des élèves semble bien indiquer que l'institution répond à un vrai besoin et que les parents, malgré la nouveauté de la chose, lui ont vite fait confiance. Sa création montre que les édiles de Montbrison, suivant en cela les consignes du pouvoir impérial, ont le souci d'améliorer les conditions de vie des classes laborieuses.

* * *

L'Asile resta peu d'années à l'hôtel d'Allard. En 1860 fut inauguré le bâtiment de l'école maternelle de la place Bouvier, sous le nom d'Asile. Aujourd'hui c'est encore une des écoles maternelles de la ville.

11 janvier 1982

Joseph BAROU

Sources : Journal de Montbrison du 31 décembre 1854 n°1502
du 13 décembre 1855 n°1601
du 31 août 1856 n°1641

SSSS

LE RUISSEAU DES ESPAGNOLS

On désigne à Montbrison sous le nom de "Ruisseau des Espagnols" une partie du Béal Comtal (ou béal Garnier) aménagé au XII^e siècle par Guy II, Comte de Forez. D'où vient cette appellation ? De quels Espagnols s'agit-il ? A quelle époque et dans quelles circonstances ont-ils vécu chez nous ?

Le Béal Comtal a été surnommé "Ruisseau des Espagnols" en souvenir des prisonniers de guerre qui, en 1809, ont été affectés à sa réparation, alors que depuis déjà plusieurs mois, Napoléon était en lutte contre leur pays.

Il ne s'agit pas seulement, comme on pourrait le croire, d'une poignée de soldats emmenés en captivité par nos troupes, mais d'une véritable colonie comprenant des familles entières, hommes, femmes, enfants, au total 1200 personnes arrivées à Montbrison en juin 1809 ainsi qu'en fait foi le "Journal de la Loire" du 30 juin.

Le séjour de ces familles est attesté d'autre part par des actes d'état-civil et les registres de catholicité de l'an 1810 et suivants. En voici quelques exemples parmi tant d'autres :

- Le 17 mars 1810 est enregistrée à Montbrison la naissance de Emmanuela-Salvadora ROSA, fille de Louis ROSA, prisonnier espagnol, et de Rita DENOSAS.

- Le 23 mars 1810 est baptisée à Notre-Dame Maria-Carola, fille de Salvator GARCIA, prisonnier espagnol, et de Manuela GABINO...

Tous ces pauvres gens arrachés à leur patrie après y avoir subi les rigueurs d'une guerre cruelle (rappelons-nous le siège de Saragosse) devaient vivre chez nous assez misérablement. On se les imagine volontiers repliés sur eux-mêmes, formant une sorte de village fermé dans la ville, ou plus exactement un campement de nomades autour duquel les Montbrisonnais d'alors promenaient des regards curieux et parfois hostiles.

Cette colonie espagnole en plein Montbrison ne devait certes pas manquer de pittoresque. Elle avait apporté sa langue, ses coutumes, son mouvement, sa couleur, sa vie... Les événements heureux (mariages, naissances) qui se produisirent pendant son séjour furent certainement fêtés dans l'allégresse...

La municipalité occupa les hommes à divers travaux d'embellissement. C'était l'époque où l'on comblait les anciens fossés pour créer à leur place les boulevards. Les prisonniers espagnols y apportèrent leurs pelletées de terre.

En 1812, M. D'Allard en occupa un grand nombre à la construction de son hôtel particulier (aujourd'hui Musée d'Allard) et à l'aménagement de son parc... On leur fit réparer le Béal Comtal, ainsi que nous l'indiquons plus haut.

Bref, de cette captivité bien employée, les souvenirs se sont perpétués jusqu'à nos jours.

Marguerite V. FOURNIER

SSS

LES PUBLICATIONS DU CENTRE SOCIAL DE MONTBRISON

PATOIS VIVANT - PAYS VIVANT

traditions, folklore et patois du Forez, 9 numéros parus.

Abonnement : 3 numéros 27 F.

Au sommaire du n° 10 du mois de mai 1982 :

Le charivari en Forez, étude de M. Lucien BAROU
La Croix de Fontapin à Sauvain, chanoine E. Tarit
et, bien sûr, des textes en patois recueillis au cours
des veillées de patoisants.

CAHIER DE L'UNIVERSITE POPULAIRE

| | | | |
|------|---|---|------------|
| N° 1 | Le régime de Vichy | Claude Latta | mars 1980 |
| N° 2 | La Résistance | Gérard Paul | avril 1980 |
| N° 3 | Evolution et état de la langue française | Marc Fournier M.C. Mioche | juin 1980 |
| N° 4 | Santé humaine, santé animale Psychologie | dr Laurent Cadiou J.F. Skrzypczak | nov. 1980 |
| N° 5 | La guerre d'Espagne | Gérard Paul | fév. 1981 |
| N° 6 | La place des femmes dans l'Eglise Quelle catéchèse pour notre époque ? | Jean Nizey Pierre Galletti | avril 1981 |
| N° 7 | Origines et orientations du bouddhisme Le conflit israélo-arabe | E. Van Haelen Claude Latta | nov. 1981 |
| N° 8 | L'antisémitisme | Claude Latta Violette Maurice J.F. Skrzypczak | mars 1982 |

Chaque cahier (24 à 30 p.) : 5,00 F

Abonnements, renseignements s'adresser :

Association des usagers
du Centre Social

Rue des Clercs,

B.P. 68

42600 MONTBRISON

tél. 58-04-55

C.C.P. de l'association des usagers : 5078-32-P Lyon.

LA POPULARITE DE LA CAUSE POLONAISE EN
FRANCE AU XIXe SIECLE :
Echos montbrisonnais en 1848.

L'émotion qu'ont soulevée en France les récents événements de Pologne nous rappelle que la cause polonaise a bénéficié tout au long des XIXe et XXe s. d'une grande popularité ; la France du XIXe s., en particulier, s'est constamment émue des malheurs de la Pologne. Les républicains ont, à plusieurs reprises réclamé une intervention militaire du gouvernement français pour aller au secours des polonais révoltés et massacrés. La France a, d'autre part, accueilli de très nombreux réfugiés politiques.

Cette émotion collective qui nous a saisis à l'annonce du coup d'état militaire du général Jarulzelski et de l'emprisonnement des militants de "Solidarité" trouve sa source, non seulement dans les événements du présent mais aussi dans le souvenir du véritable martyr qu'a subi la Pologne depuis la fin du XVIIIe s. : le royaume de Pologne fut, en effet, progressivement partagé (1772, 1793 et 1795) entre ses puissants voisins, la Russie, l'Autriche et la Prusse. En 1795, la Pologne disparut même complètement de la carte de l'Europe. Après le rétablissement d'un éphémère Grand Duché de Varsovie sous Napoléon Ier, elle fut à nouveau partagée entre les mêmes états par le Congrès de Vienne (1815) : pour un siècle. Elle ne renaîtra qu'en 1918.

Pendant ce siècle d'oppression, les épreuves de la Pologne furent innombrables : face à l'occupation étrangère, face à une double politique de russification et de germanisation qui tenta de faire disparaître la langue polonaise et la religion catholique, les Polonais, héritiers de l'héroïsme de Sobieski (1) et de Kosciuszko (2) ne capitulèrent pas : il se forgera ainsi une tradition insurrectionnelle que l'on retrouve tout au long de l'histoire de la Pologne contemporaine.

* * *

En 1830, l'insurrection parisienne des "Trois Glorieuses" avait donné le signal du soulèvement en Pologne : celui-ci éclata à Varsovie le 29 novembre 1830. L'insurrection se prolongea pendant dix mois. De véritables opérations de guerre eurent lieu entre Polonais et Russes. L'armée russe finit par s'emparer de Varsovie en septembre 1831. Les débris de l'armée polonaise passèrent en Prusse où ils furent désarmés. Les puissances occidentales n'avaient pu fournir à la Pologne que leur sympathie, mais aucune aide efficace. Il faut dire que la position géographique du pays est telle que leur intervention eût signifié la guerre européenne. Les patriotes polonais, par dizaines de milliers, émigrèrent en Europe occidentale et en particulier en France. Parmi eux, des hommes remarquables : le grand poète Adam Mickiewicz, qui devint le chef spirituel des Polonais de l'exil et dont la France fit un professeur au Collège de France, le poète Slowaki, le musicien Frédéric Chopin.

- (1) Jean III Sobieski (1624-1696), roi de Pologne de 1674 à sa mort. Il avait sauvé Vienne de l'avance turque en 1673.
- (2) Tadeusz Kosciuszko (1746-1817), patriote polonais, chef de la résistance contre la Russie en 1793-1794.

La solidarité des démocrates français se manifesta de différentes façons : accueil des réfugiés, aide matérielle mais aussi morale, propagande en faveur de la cause polonaise.

Ainsi, en mai 1833, parut le Livre des pèlerins polonais qui fut traduit par Montalembert et qui se terminait par la fameuse "litanie des pèlerins" :

"Notre Père qui a tiré ton peuple de la servitude d'Egypte et l'a ramené dans la Terre Sainte, ramène-nous dans notre patrie... Fils de Dieu, notre Sauveur qui a été martyrisé et crucifié, puis est ressuscité et qui règne dans la gloire, réveille notre patrie d'entre les morts. Par le sang de tous les soldats morts... dans la guerre pour la foi et la liberté, délivre-nous, Seigneur. Accorde-nous la guerre générale pour la liberté des peuples, nous t'en prions, Seigneur " (3).

En France, Lamennais, apôtre d'un christianisme de la Liberté, fut l'un des chantres de la cause polonaise. En avril 1834, il fit paraître les Paroles d'un Croyant, véritable brûlot, au verbe incantatoire :

"Quand vous voyez un peuple chargé de fers et livré au bourreau (4), ne vous pressez pas de dire : ce peuple est un peuple violent, qui voudrait troubler la paix de la terre.

Car peut-être est-ce un peuple martyr qui meurt pour le salut du genre humain"(5)

Ainsi, les jeunes hommes de l'époque romantique brûlèrent-ils d'une ardeur sacrée et messianique pour la Pologne enchaînée.

Plus tard, en 1848, la révolution de Février qui, à Paris, fonda la seconde République, eut un retentissement européen : ce fut "le printemps des peuples". Partout, les opprimés relevèrent la tête. Sans avoir l'ampleur du soulèvement de 1830-1831, des mouvements eurent lieu dans les diverses parties de la Pologne écartelée. En France, les républicains les plus avancés réclamèrent que l'on fît quelque chose pour leurs "frères polonais". Cette ferveur, nous en trouvons l'écho jusque dans le Forez de 1848, et particulièrement à Montbrison, alors préfecture du département de la Loire.

* * *

Le Journal de Montbrison et du département de la Loire (6) nous apprend qu'il y avait à Montbrison même des réfugiés politiques polonais, souvent désignés comme tels et qui semblaient bien intégrés à la société locale.

Dans la liste des 285 souscripteurs au banquet offert à Montbrison à Eugène Baune, commissaire du gouvernement provisoire dans le département de la Loire, on relève les noms de deux réfugiés polonais : le peintre Mischiniewski et le carrossier Massalski (7).

Un second document nous donne deux autres noms : il s'agit d'une souscription que M. Dulac, agent-voyer à Montbrison, avait ouverte en faveur des blessés des 22, 23 et 24 février (dates des journées révolutionnaires qui avaient abattu, à Paris, le régime de Louis-Philippe) : Bossakiewicz, "réfugié polonais", verse 1 F à cette

(3) Cité par Ambroise Jobert : Histoire de la Pologne (P.U.F., collection Que sais-je ?, 3e édit. 1974) p.60

(4) allusion certaine au martyre de la Pologne.

(5) Lamennais : Paroles d'un Croyant (Flammarion, nouvelle bibliothèque romantique , 1973) p.48.

souscription.

Napoléon (8) François Alexandre Bossakiewicz, réfugié polonais, était né près de Lublin en 1807. Domicilié à Montbrison depuis 1840, il était employé dans l'administration des Ponts et Chaussées. Le 19 septembre 1842, il avait épousé, à Montbrison, Elise Marie Louise Malatesta, née en Italie (duché de Modène) en 1822, fille d'un réfugié politique italien, Pierre Malatesta. Leur acte de mariage donne d'intéressantes précisions sur Napoléon Bossakiewicz : il avait fait des études de philosophie et de droit à l'université de Varsovie entre 1827 et 1830. En 1830, il était entré dans l'armée polonaise levée par les insurgés ; membre de la Garde d'honneur du "Dictateur" (le général Chlopicki, salué par les insurgés comme un "nouveau Kosciusko") il devint lieutenant, fit la campagne contre les russes jusqu'à la fin de la guerre et fut décoré de la "Croix de Pologne". Joseph Massalski, "ancien officier polonais" et Alexandre Sieniewski, "ancien capitaine du 3e régiment de ligne de l'armée polonaise", domiciliés à Montbrison furent témoins à son mariage (9).

Un autre réfugié, Zielinski qui était devenu en 1845 directeur de la ferme-école de la Corée (Champdieu) verse 20 F. (10)

L'un de ces quatre réfugiés polonais décida même de regagner sa patrie, sans doute pour y rejoindre ses compatriotes insurgés. Il fit paraître dans le "Journal de Montbrison" le communiqué suivant :

"Le citoyen Massalski, polonais, appelé dans sa patrie, quitte momentanément son établissement de carrossier : il emporte le souvenir de la plus vive affection pour les Montbrisonnais dont il était le concitoyen ; il leur prie de bien vouloir conserver leur bienveillance à sa femme et à ses enfants qu'il laisse à la tête de son établissement de carrossier et qu'ils continueront à le faire valoir de manière à mériter la confiance" (11)

* * *

La cause de la Pologne est évoquée dans les discours officiels qui ont lieu lors du passage à Montbrison de Martin Bernard, commissaire général de la République et d'Eugène Baune, déjà cité et qui, tous deux, étaient nés à Montbrison. Leur passage à Montbrison fut l'occasion de banquets qui leur furent offerts par les républicains de la ville et qui furent présidés par Laurent Chavassieu, le nouveau maire républicain (12). A la fin de ces banquets, des discours étaient prononcés et les participants portaient de nombreux toasts.

-
- (6) Collection des Archives de la Diana.
 - (7) Journal de Montbrison, 11 mars 1848.
 - (8) Napoléon Bossakiewicz devait sans doute son prénom à sa date de naissance : 1807. En effet, c'est à cette date que Napoléon Ier occupe la plus grande partie de la Pologne possédée jusque là par la Prusse et la Russie. Napoléon Ier fut accueilli en libérateur et des milliers de Polonais s'engagèrent dans la Grande Armée : Napoléon Ier créa le Grand Duché de Varsovie, ce qui fit espérer aux Polonais une résurrection complète de la Pologne.
 - (9) Registres d'état-civil de Montbrison, année 1842. Acte de mariage du 19 septembre 1842.
 - (10) Journal de Montbrison, 26 mars 1848.
 - (11) Journal de Montbrison, 23 avril 1848.
 - (12) Laurent Chavassieu (1787-1879) avait succédé à M. Laguèrenne, démissionnaire.

Ainsi, le 7 mars 1848, un toast est-il porté, à l'occasion de la réception d'Eugène Baune, à la liberté de la Pologne, par Chavassieu fils (13), officier de la garde nationale :

"A la Pologne ! A l'Italie !

La France désormais libre ne jouira d'un bonheur sans mélange que lorsque les autres nations, ses soeurs, seront libres à leur tour. Puisse ce sublime élan qui nous a replacés à notre rang légitime, car un grand poète l'a dit, la France est le véritable soldat de Dieu pour la liberté du monde, puisse cette magnifique et dernière phase de notre révolution préparer, par la seule puissance morale dont elle resplendit, la délivrance de tous les opprimés, desceller enfin la tombe de la généreuse Pologne et briser les dernières chaînes de l'Italie ! Puisse luire bientôt le jour où les représentants de l'Europe affranchie viendront consacrer la fraternité universelle des peuples sous les remparts de Paris, de Paris, la ville éternelle !" (14)

Le 13 avril 1848, ce fut au tour de Martin Bernard de recevoir l'hommage de ses compatriotes montbrisonnais. Dans son discours, il évoqua avec un lyrisme très "quarantehuitard" la libération des peuples opprimés de l'Europe :

"Voyez, hier une nuit profonde couvrait l'Europe de ses épaisses ténèbres. Aujourd'hui, il a suffi d'un simple rayon du soleil de la liberté pour illuminer soudain les antrès jusque là impénétrables du despotisme. Ce que les plus ardents osaient à peine rêver dans leurs rêves les plus enthousiastes a été l'oeuvre d'un jour..." (15)

Comment Martin Bernard n'aurait-il pas pensé à la Pologne, lui qui avait été l'ami et le compagnon du Polonais Austen qui avait participé à ses côtés à l'insurrection républicaine de mai 1839 et avait été emprisonné, comme lui, au Mont Saint-Michel ? (16)

Un militaire, Beurieux, major au 15^e léger lui fit écho en proclamant que "la France convie tous les peuples au banquet de la liberté" et "à l'émancipation du genre humain" (17).

Un républicain montbrisonnais, Tissier, porta un toast "à la liberté" dans lequel il était fait plus directement référence à la Pologne :

"A la Liberté !

Dont la voix puissante vient aujourd'hui faire trembler, sur leurs trônes séculaires, tous les potentats de l'Europe.
A la liberté qui brise les fers de ses martyrs, quand la Tyranie croyait les avoir rivés pour jamais ; et prend notre belle France pour sa patrie d'affection.
A la liberté qui, bannissant pour toujours les vieilles idées aristocratiques, régénère enfin l'Europe entière.
A cette belle liberté que nos frères polonais appellent depuis si longtemps de tous leurs vœux... (18)

(13) Jean-Baptiste Chavassieu (1814-1891), fils de Laurent. Il devint, en 1870-71, comme son père l'avait été en 1848, maire de Montbrison.

(14) Journal de Montbrison, 16 mars 1848.

(15) Journal de Montbrison, 16 avril 1848.

(16) Dans ses souvenirs de captivité, Martin Bernard écrit : "Austen, à peine âgé de quatorze ans en 1831, avait pris les armes pour la noble cause de son pays. Blessé à Praga et à Ostrolenka, il avait pu gagner, après une Odyssée de misères, la France, cette

Mais c'est sans doute le 8 mars 1848, lors du passage à Feurs d'Eugène Baune qu'eut lieu la scène la plus émouvante et la plus significative de cet "esprit de 1848" prompt à la fraternisation et aux émotions communicatives :

"A Feurs, comme à Montbrison, la Pologne eut sa ligne dans son discours (celui d'E. Baune). Un employé du chemin de fer, enfant de cette Pologne, française par le coeur et par les moeurs, russe et prussienne par la nécessité et par la force du despotisme, fut mandé au banquet. Un verre lui fut présenté et comme il allait le choquer contre celui de M. Baune, cet orateur l'engagea à espérer, lui et son pays, de meilleurs jours, et lui promit qu'il viendrait un temps où l'ours autocrate (19) serait refoulé jusqu'aux dernières cavernes de la Sibérie. Une accolade franche et cordiale suivit cette allocution ; on eût cru voir, pour me servir de l'idée de Dupont de l'Eure (20) la France embrassant la Pologne.

Cette scène émut tellement les assistants que bien des pauvres laissèrent tomber des larmes et aussi elle agrandit tellement le culte qu'on portait à M. Baune, qu'il n'y eut pas un seul convive qui ne voulût choquer son verre contre celui du héros de la fête" (21).

*
*
*

Mais les discours et les larmes n'apportaient rien de concret à la Pologne. La question était la même qu'en 1831 : que pouvait-on faire pour la Pologne, sans mettre en péril la paix de l'Europe ? Que pouvait-on faire alors que Lamartine, ministre des affaires étrangères, venait d'affirmer la volonté pacifique de la France et le refus de s'engager - fût-ce pour délivrer la Pologne - dans des aventures militaires ?

On put tout au moins participer à la souscription que lança la Commission Exécutive de la Société démocratique polonaise pour organiser le retour en Pologne et l'armement des patriotes exilés ; le Journal de Montbrison reproduisit l'appel lancé par la S.D.P. :

"Rendez donc à la Pologne ses fils, pour qu'elle puisse reconquérir pour elle les droits que vous avez si noblement conquis pour vous-mêmes. Tendez une main fraternelle à vos frères exilés et vous aurez couronné votre propre émancipation de la famille européenne entière.

Aujourd'hui la Pologne ne fait appel qu'à vos offrandes fraternelles ; elles lui rendront ses fils et ses défenseurs. La dette qu'elle contractera ainsi vous sera payée de leur sang qui fera fructifier la liberté du monde dont votre république a posé le glorieux fondement" (22).

seconde patrie des Polonais (Dix ans de prison au Mont-St-Michel et à la citadelle de Doullens, ed.1861, p.59)

(17) Journal de Montbrison, 16 avril 1848.

(18) Ibidem.

(19) L'ours : symbole de l'Empire russe.

(20) Dupont de l'Eure (1767-1855), président du gouvernement provisoire de février à avril 1848.

(21) Journal de Montbrison, 16 mars 1848.

(22) Journal de Montbrison, 13 avril 1848.

Les bureaux du Journal de Montbrison, que dirigeait Michel Bernard (frère aîné de Martin Bernard) recueillirent localement les versements des Montbrisonnais. Le journal La Réforme se chargeait, au plan national de la collecte des sommes versées dans chaque ville.

Cependant, la Pologne ne fut pas libérée de la triple domination des Russes, des Prussiens et des Autrichiens. En Pologne même, le mouvement national échoua. En France, la manifestation que les ouvriers parisiens organisèrent, le 15 mai 1848, sous prétexte de présenter à l'Assemblée Constituante une pétition en faveur de la Pologne, tourna à l'émeute et à l'occupation de l'Assemblée. Vaincue, elle détacha provisoirement de la cause polonaise une partie de l'opinion.

Alors ? Discours et émotions inutiles ?

Mais y a-t-il quelque chose d'inutile en histoire ? Les petits-fils des réfugiés polonais de 1848 combattirent plus tard dans les rangs de la "Légion polonaise" organisée en 1914-1918 sur le front de France et contribuèrent à l'indépendance retrouvée de leur pays en 1918. Les petits-fils des "quarante-huitards" qui s'émuvaient des malheurs de la Pologne, à Montbrison comme ailleurs, applaudirent à la renaissance de la Pologne et à l'alliance politique et militaire que la France noua avec elle dès 1919-1920.

D'autre part, les Polonais émigrés participèrent, au XIXe et XXe s, à la vie intellectuelle et artistique de la France? Nous avons déjà cité les noms de Mickiewicz et de Chopin. Ajoutons-y celui de Marie Sklodowska, épouse de Pierre Curie et Prix Nobel de physique et de chimie. Sait-on que, à un niveau plus modeste et sur le plan local, un fils de l'émigré polonais Bossakiewicz devint un estimable érudit forézien : Stanislas Bossakiewicz (23), auteur d'une histoire de St-Etienne (24)?

Non, décidément, ni sur le plan de l'histoire, ni sur celui de la culture, rien n'avait été inutile.

* * *

Revenons, pour conclure, à Lamennais qui, entre 1831 et 1848, avait poursuivi une évolution politique qui le conduisit en 1849 sur les bancs de la "Montagne", aux côtés de Ledru-Rollin, Martin Bernard et Eugène Baune. Dès 1831, il avait écrit, dans un article célèbre et prophétique de l'Avenir des lignes qu'il aurait pu reprendre en 1848 :

"Peuple de héros, peuple de notre amour, repose en paix dans la tombe que le crime des uns et la lâcheté des autres t'ont creusée. Mais ne l'oublie point, cette tombe n'est pas vide d'espérance ; sur elle il y a une croix, une croix prophétique qui dit : tu revivras "(25).

Claude LATTA

(23) Sixième enfant de Napoléon Bossakiewicz et d'Elise Malatesta, né à Montbrison le 29 août 1857.

(24) Stanislas Bossakiewicz : "Histoire générale, chronologique, administrative, biographique, épisodique de St-Etienne depuis les origines jusqu'à nos jours"(1905).

(25) L'Avenir, 17 septembre 1831. Cité par Jean Lebrun : Lamennais ou l'inquiétude de la liberté (Fayard-Name, collection Douze hommes dans l'histoire de l'Eglise, 1981), p. 175.

L' H O P I T A L D E C H A N D I E U (2)

LES ACQUISITIONS DE P. DE LA BASTIE

A quel moment P. de la Bastie eut-il l'idée de fonder un hôpital pour les pauvres ? Sans doute vers les années 1480. Ce fut un projet mûrement réfléchi, si l'on en juge par les acquisitions diverses ayant pour but de constituer un domaine suffisant pour assurer la bonne marche de l'hôpital, sans aucun appel à la générosité publique. De 1484 à 1505, il achète maisons, terres, vignes et étangs dont les revenus seront suffisants même au début du fonctionnement de l'hôpital.

Examinons ces diverses acquisitions :

- 31-1-1484 : achat d'une maison sise au château de Chandieu, jouxtant le vintain ou murailles dudit château de vent (sud), appartenant à Thomas Thevet, sept livres tournois. Cette maison constituera la partie essentielle du futur hôpital.
(7 l. t.)
- 12-1-1489 : achat d'une mure (masure) ou emplacement à bâtir, sis dans le château de Chandieu, jouxtant les fossés de vent, appartenant à Durand Pomayrol, 12 écus d'or à la couronne.
(12 écus)
- 24-4-1489 : achat à Denis, Jean et Antoine Cachibo d'un pré et de deux terres contiguës au territoire de Malbostz, 175 l. tournois. Les frères Cachibo ont vendu ces fonds pour payer un emprunt fait justement à P. de la Bastie! Il leur laissa toutefois un délai de 3 ans pour racheter les terres ci-dessus en lui remboursant la somme de 175 l. tournois.
(175 l. t.)
- 3-8-1489 : achat à Agnès Bochète d'un pré de deux seytives et d'un étang de trois éminées de terre situés à La Vallon, 80 l. tournois.
(80 l. t.)
- 25-8-1489 : achat à Etienne Belladent d'un étang de 20 cartonées et d'un pré d'une seytive et demie situés à La Vallon, 70 l. tournois.
(70 l. t.)
- 2-10-1489 : achat à maître Pierre Cochard, notaire à Montbrison, d'un tènement de prés, terres, bois, rivières et paquiers au territoire de Mallevaures, 200 l. tournois. Ce tènement jouxtait de matin la rivière de noble homme Louis de la Bâtie, père de Pierre de la Bastie.
(200 l. t.)
- 2-7-1490 : Pierre Cochard, notaire à Montbrison, cède et remet, pour 40 l. tournois, à P. de la Bastie, la plus-value du tènement de Mallevaures.
(40 l. t.)
- 5-10-1490 : Barthélemy Chausse, beau-frère de Pierre Cochard décédé, et père de son héritier testamentaire, prétendant que le tènement de Mallevaures a été aliéné au-dessous de sa valeur, vend de nouveau ledit tènement à P. de la Bastie pour la somme de 625 l. tournois.
(625 l. t.)
- 17-2-1491 : échange entre P. de la Bastie et Pierre Symard d'un coin de terre à Malevaures contre un chemin ou passage à Malevaures.

- 4-12-1492 : achat à Mathieu Gay d'une terre de 7 cartonnées au territoire de Mallevaures jouxtant la rivière de P. de la Bastie, 11 livres tournois.
(11 l. t.)
- 4-3-1494 : achat à Jean Chièze et Benoît Chièze de la dîme novale d'Arthun, dîme de grains, vin, légumes et charnage qui se perçoit dans les paroisses de Boën, la Bouteresse et Arthun, sous les unques charges de neuf bichets de seigle envers les dames de Leinieü et trente quartes de vin, valant 2 ânées et demie, envers le prieur de Pommiers.
- 14-4-1494 : échange entre P. de la Bastie et Guillaume Ruz de Saint-Paul d'Uzore, de la huitième partie d'un étang en indivis contre une terre d'une sétérée sise au mas de Belladens, au territoire appelé doz Vers.
- 4-12-1495 : achat à Antoinette Chalayongne, Nizier Mathon et Jeanne Chalayongne d'une terre de 4 cartonnées sise au tènement de Mallevaures et jouxtant la terre dudit seigneur prieur de Chandieü P. de la Bastie, 5 livres 10 sols.
(6 l. t.)
- 7-5-1498 : achat à Barthélemy Belladent d'une terre de 4 cartonnées à la Vallon, jouxtant de vent et de soir (sud et ouest) les terres converties en étang dudit révérend acheteur P. de la Bastie, et une autre terre de 6 cartonnées sise au mas de Belladens au territoire doz Vers et jouxtant la terre qu'il avait déjà acquise le 14-4-1494 de Guillaume Ruz par échange. Le tout, 11 livres t.
(11 l. t.)
- 30-4-1499 : achat pour l'hôpital à honnête homme Benoît Chièze de Boën, d'une maison haute et basse, colombier et place contigus, sis en la ville de Boën, 48 livres tournois.
(48 l. t.)
- 6-9-1499 : achat à Etienne Trunel, marchand de Montbrison, d'un clos de 16 journalées de vigne et 20 cartonnées de terre, avec les arbres existant dans ledit clos, ensemble les maisons, cour et jardin contigus audit clos, situés à Chandieü au territoire Doz Bostz, 600 l. t.
(600 l. t.)
- 2-12-1499 : échange entre P. de la Bastie d'une part et Etienne et Pierre Jovis d'autre part. Notre prieur cède aux frères Jovis une maison, avec cour, grange, étables, jardins et aisances situés à Belladens, 7 prés, un bois, 10 terres et deux étangs, le tout situé à Belladens et à La Vallon contre une maison, grange, jardin, cour et aisances situés en la rue du Chauffourt au lieu-dit la Planchi et jouxtant le clos du prieur (acquis le 6-9-1499), ainsi que 2 prés, une péchoire (étang), onze terres et une rivière, fonds situés à Mallevaures, à Liata, à Puy Rochon, en la Chaudona, en Ruilhat, en Espinasses, à Chantagret. P. de la Bastie - vu la différence de valeur des fonds échangés - paye pour plus-value aux frères Jovis la somme de 128 l. tournois et 3 setiers de seigle.
(128 l. t.)
- 24-5-1500 : échange entre P. de la Bastie et les frères Simon et François Ruz d'une terre plus la moitié d'une autre par indivis contre une terre de 16 cartonnées sise au territoire de Vers et jouxtant une terre du prieur acquise le 14-4-1494 par échange avec Guillaume Ruz.
- 12-12-1504 : échange entre P. de la Bastie et vénérable homme Michel de Vinols, prêtre de l'église collégiale Notre-Dame de Montbrison de divers cens annuels et perpétuels contre 15 deniers tournois de cens annuel et perpétuel sur une rivière de l'hôpital de Chandieü au territoire de La Lyate constituant la Prébende des Rogations.

5 - ANALYSE SOMMAIRE DES ACTES
POUVANT CONSTITUER UN ESSAI DE PORTRAIT DE
PIERRE DE LA BASTIE

Ces divers actes de vente (presque tous conservés à l'hôpital de Chandieu) fournissent quelques renseignements non négligeables concernant notre prieur.

Ils nous montrent avec quelle méthode et quelle ténacité il a constitué un domaine suffisant pour son hôpital.

En 1484 il commence par acheter une maison, puis en 1489 un emplacement à bâtir pour constituer l'assise de son établissement dans le "château de Chandieu".

En 1489 il constitue les deux principaux noyaux du domaine : La Vallon et Mallevaures. Pourquoi La Vallon d'abord ? Tout simplement parce que depuis le 11 juillet 1482 il avait acquis et légué à Notre Seigneur Jésus Christ, à la Vierge Marie, au prieuré de Chandieu, un étang situé à La Vallon avec une maison haute et basse et que, farouche partisan du "remembrement", il chercha à acquérir ensuite les terres jouxtant cet étang pour doter son hôpital ! :

- Le 3 août 1489 le pré acheté (à Agnès Bochète) est contigu à son étang de la Vallon.

- Le 25 août 1489 l'étang acquis jouxte l'étang acheté 22 jours plus tôt à Agnès Bochète.

- Enfin en 1498 dernier achat à La Vallon : une terre qui jouxte les précédentes acquisitions.

Il procéda avec la même ténacité pour le tènement de Mallevaures, on comprend son choix car son père y possédait déjà une rivière et peut-être une terre. Le domaine de Mallevaures fut constitué en cinq achats ou échanges s'étalant de 1489 à 1499.

Le même processus se renouvela pour le territoire de Belladens, constitué en trois achats de 1494 à 1500.

Certains de nos lecteurs seront peut-être intéressés par les lieux où furent passés les divers actes de vente :

- au cloître de Chandieu : 9 actes
- à Chandieu, sans autre mention : 2
- au prieuré, en la grande salle haute : 1
- au prieuré, en la chambre du seigneur-prieur : 2
- à Montbrison, à la barrière : 3
- à Montbrison, à "l'hôtel du Mouton" : 2
- sur le lieu-même du tènement de Mallevaures : 1

- S'il est souvent difficile d'esquisser le portrait moral d'un personnage il est toujours outrecuidant de le tenter ! C'est malgré tout ce que nous allons essayer de faire...

Voilà maintenant plus de trois ans que nous côtoyons -dans les archives évidemment !- notre seigneur-prieur P. de la Bastie, et peu à peu, le personnage s'est précisé jusqu'à devenir un voisin familial. Mais ce portrait qui s'est imposé à nous correspond-il au véritable Pierre de la Bastie du XVe siècle ? Là est tout le problème.

Il nous apparaît comme un homme très méthodique, tenace, méticuleux, ayant un esprit éminemment logique. Voici un homme industriel et entrepreneur qui n'hésite pas à se rendre, en plein février 1491, au tènement de Mallevaures pour sceller un échange avec Pierre Symard. Nous l'imaginons arpétant les territoires de La Vallon, Mallevaures ou Belladens pour parfaire son remembrement, à sens unique bien sûr !

L'acte de fondation du 30 août 1500 vient, par la minutie de tous ses articles, confirmer ce caractère méticuleux, voire même pointilleux. Ce devait être un travailleur acharné si l'on juge par cet article : "Comme l'oisiveté est l'ennemie de l'âme, les pauvres dudit hôpital travailleront tous selon leurs possibilités..."

Notre prieur n'était ni plus ni moins que le "Lombard" de Chandieu : il lui arrivait de prêter de l'argent comme un vil usurier. Ainsi, en avril 1489, prêta-t-il la somme de 175 livres tournois aux trois frères Cachibo (dont un était notaire)... et comme lesdits Cachibo ne purent jamais rembourser... cela permit à P. de la Bastie d'acquérir à bon compte - et certainement en-dessous de leur valeur - un pré de 5 seytives avec deux terres contiguës de 4 setérées à Malbostz, lesquels appartenaient aux Cachibo, bien sûr. La fin justifie les moyens direz-vous. Il est vrai que les revenus du "riche prieuré de Chandieu" devaient attirer les endettés de la région. Une autre preuve est apportée par "l'affaire Cochard"...

Maître Pierre Cochard, notaire à Montbrison - décidément les notaires faisaient de bien mauvaises affaires à Montbrison en ce temps-là !! - ayant quelques dettes, envers notamment Philippe du Croset, trésorier de Beaujolais et noble Louis Chauvet élu royal au comté de Forez ; Pierre Cochard, dis-je, vendit à P. de la Bastie, pour se libérer de quelques créances intempestives, un tènement de prés, terres, bois, rivières et paquiers au territoire de Mallevaures pour la somme modique et dérisoire de 200 livres tournois. Notre notaire, s'étant sans doute ressaisi, réclama neuf mois plus tard 40 l. tournois pour plus-value dudit tènement. Et, trois mois plus tard - Pierre Cochard étant décédé - son beau-frère se trouva dans l'obligation de payer les dettes du notaire, pour ce faire il vendit de nouveau le même tènement de Mallevaures au même Pierre de la Bastie, moyennant la somme de 625 l. tournois, car il avait été reconnu que ce tènement avait été aliéné au-dessous de sa valeur !

Ainsi donc le prieur, profitant sans doute du pressant besoin d'argent de P. Cochard, avait réussi (mais dans un premier temps seulement) à payer 240 l. tournois un tènement qui en valait plus de 600 ! Ainsi, ayant la plupart du temps du temps payé les biens en-dessous de de leur valeur, soit parce qu'il mettait en avant le côté charitable et les privilèges spirituels qui en découleraient obligatoirement, soit parce qu'il savait profiter du désarroi d'un débiteur accablé de dettes, Pierre de la Bastie dota son hôpital de fonds, possessions et rentes pour environ 2 500 l. tournois.

Voici donc l'hôpital qui fonctionne sur ses propres revenus avec comme premier Recteur Pierre de la Bastie lui-même.

Or au début de 1505 il apporte une réforme à l'acte de fondation de 1500. Nous examinerons cette réforme dans le prochain numéro.

Claude Beaudinat - Georgette Simonet

Documents consultés : Archives du l'hôpital de Chandieu.

BARD :

ACHAT D'UN REMPLACANT POUR UN CONSCRIT DE L'AN IX

La levée de la milice du roi avant 1789 puis le service militaire dans les armées de la République ne soulevaient pas l'enthousiasme unanime des conscrits et les réfractaires étaient nombreux malgré les peines encourues. Divers moyens étaient utilisés pour échapper à l'impôt du sang : refuge dans la clandestinité, faux actes de décès, mariages avec des femmes âgées, mutilations... Voici plus simplement le cas d'une recrue de Bard qui échappe à la conscription grâce à son père, paysan aisé, qui lui achète un remplaçant en 1801.

Claude RIVAL né le 22 mars 1778 au Maissonny, paroisse de Bard est le fils aîné de Jean RIVAL, laboureur du même lieu et d'Antoinette GRIOT. Désigné pour servir dans l'armée républicaine suivant les modalités de la loi Jourdan du 19 fructidor de l'an VI (1), il ne rejoint pas son corps et se cache durant plusieurs années en bénéficiant de la protection d'un personnage important, M. Portier, président du Tribunal Civil de Montbrison.

Finalement son père parvient à lui trouver un remplaçant moyennant une forte somme d'argent (2). Voici le contrat passé le 9 germinal an IX devant un notaire montbrisonnais. C'est un document précis qui essaie de tout prévoir : (3)

"ENGAGEMENT POUR SERVIR DANS LES ARMEES DE LA REPUBLIQUE
FAIT PAR BENOIT CHARTRE JOURNALIER DEMEURANT A MONTERISON POUR CLAUDE
RIVAL FILS DEMEURANT AU MEZONIES COMMUNE DE BARD DU 9 GERMINAL AN 9

Au nom de la République Française une et indivisible

Pardevant le notaire public soussigné et patenté résidant en la commune de Montbrison chef lieu du département de la Loire et en présence des tesmoins cy après nommés

est comparu le citoyen Benoit Chartre journalier résidant en la commune de Montbrison natif de Saint Maurice arrondissement de Roanne, fils de Pierre Michel Chartre et de Marguerite Fialin résidants en la dite commune de Montbrison, ledit Pierre Chartre porteur de contrainte ledit Benoit Chartre âgé de vingt ans quatorze jours, né le seize mars mil sept cent quatre vingt un, ainsy qu'il paroît par son extrait de naissance, certifié, délivré et signé pour extrait du citoyen Debanne secretaire general de la prefecture du département de la Loire, de la taille d'un metre six cents cinquante deux millimètre, cheveux et sourcils chatain foncé, yeux gris bleu Et enfoncé, nez moyen, bouche grande, manton rond un peu relevé, visage ovale, marque d'une cicatrice profonde sur le sourcil de l'oeil gauche dans un sens perpendiculaire, d'une part,

Et Jean Rival cultivateur résidant au lieu du mezonies commune de Bard, faisant tant en son propre et privé nom, que pour celui de Claude Rivalson fils conscrit, et solidairement aux dits noms et qualités sans divisions ni discussions ou biens y renoncent d'autre part,

Lesquelles parties ont faites les conventions suivantes

Scavoir que ledit Benoit Chartre promet s'engage et se soumet de servir dans les armées de la République Française au lieu et place dudit Claude Rival fils de Jean Rival et d'Antoinette Griot cultivateurs résidants au lieu du Mésonies commune de Bard conscrit. En conséquence ledit Benoit Chartre promet et s'oblige de partir a premiere requisition pour servir dans les dittes armées au lieu et place dudit citoyen Claude Rival fils, et de faire pour lui le même service militaire qu'il auroit du faire lui-même comme conscrit, et de rester

tout le temps qu'il y seroit de même resté, et d'obéir et exécuter les loix militaire de tout son pouvoir, sans pouvoir faire aucune absence de la demie Brigade ou il servira, que par un congé en forme légale et de se rendre cejourd'huy au dépôt a Montbrison, pour y rester jusqu'au moment ou il recevrat l'ordre de partir pour le corps qui lui sera indiqué et ce par qui de droit, et de faire parvenir aussitot qu'il sera rendu a un corps au citoyen Rival père, une atestation signée de l'administration de la demie brigade qu'il aura rejoint de sa presence au corps, ledit citoyen Jean Rival pere icy present et acceptant pour son dit fils absent

Et pour les paines et salaires dudit Benoit Chartre, le dit Jean Rival pere auxdits noms et qualités solidairement promet et s'oblige de payer audit Benoit Chartre acceptant, la somme de mille franc tournois, sur laquelle somme ledit Jean Rival en â presentement réellement et comptant payé et compté audit Benoit Chartre la somme de cent cinquante franc dont quittance d'autant et quand a la somme de huicts cents cinquante franc pour reste du prix dudit engagement ledit Jean Rival pere promet et s'oblige de la payer audit Benoit Chartre en numeraire or, et argent au titre et cours de ce jour et non autrement, aussitot qu'il justifierat de son congé absolu dument en forme le dit citoyen Chartre toujours acceptant

en outre ledit citoyen Jean Rival promet et s'oblige par clause expresse de payer annuellement audit Benoit Chartre les interest de la ditte somme de huicts cents cinquante franc restante a cinq pour cent sans aucunes retenues et impositions quelconques mises ou a mettre, ce qui forme annuellement une somme de quarente deux franc cinquante centimes, et jusqu'au moment ou il sera dans le cas de toucher le capital, dont le premier payement se ferat de cejourd'huy en une année et ainsy continuant chaque année jusqu'au payement dudit capital, lesquels quarente deux franc cinquante centimes ledit Jean Rival, promet, et s'oblige de faire passer franc de port annuellement audit Benoit Chartre dans l'endroit ou il se trouvera en garnison, et d'après son indication et reclamation

Et dans le cas ou il viendrait a deserter les drapeaux de la République en ce cas ledit Jean Rival pere demeurera déchargé du payement de laditte somme, et demeurera autorisé a reclamer le remboursement contre ledit Benoit Chartre de tout ce qu'il se trouvera avoir reçu

Convenû de plus que dans le cas ou le dit Chartre viendrait a deceder pendant le temps de son service, audit cas, le dit Jean Rival sera tenu de payer aux heritiers de droit dudit citoyen Chartre ce qui pourra se trouver dû, du restant du prix du present engagement

La presente convention et engagement fait au pardessus la somme de cent franc que ledit Claude Rival a payé cejourd'hui neuf germinal au Receveur general du departement de la Loire a Montbrison en exécution de la loi du dix sept ventôse an huit, le tout ainsy convenû entre les parties et promis exécuter a paine de depens promettant obligant, soumettant, renoncent fait et passé en la commune de Montbrison etude du notaire soussigné, cejourd'huy neuvieme germinal an neuf, en présence de Pierre Duchez vigneron residant en la commune de Montbrison, et de Jean Drutel dit l'italien tailleur de pierre demeurant en la commune de Moingt tesmoins desquels ledit citoyen Drutel signerat avec nous et non ledit Pierre Duchez, ledit Benoit Chartre, et ledit Rival pour ne le scavoir faire ainsy qu'ils l'onts declarés de ce enquis et sommés

Signé a la minute Drutel et Ballandrod notaire public enregistré a Montbrison le neuf germinal an neuf recû onze franc compris le decime en sus signé Lebon

Pour expedition audit Rival
Ballandrod notaire public"



Trois jours après la passation de l'acte le président Portier écrit au réfractaire qu'il n'a plus rien à craindre et qu'il peut quitter le lieu où il se cache afin de rentrer chez lui. Voici le texte de sa missive :

Au Citoyen Claude Rival natif de la commune de Bard près Montbrison, département de la Loire. (4)

A Montbrison le 12 germinal 2 avril 1801

Mon cher Claude, je t'annonce avec plaisir que tes peines sont finies, ton père a acheté pour toi un remplaçant qui a été reçu par le Général Rey et le préfet. Il a coûté plus de mille francs outre les frais de garnison qui ont monté a environ trois cents francs.

Ainsy tu peux revenir sans rien craindre, et si les gendarmes t'arretoient tu leur montrerois ma lettre, alors ils ne pourroient te conduire qu'icy a la prefetture ou tu serois de suite remis en liberté. Je te conseille de revenir de suite parce que n'ayant aucuns passeports on t'arreteroit partout, et tu éprouverois des désagrèments.

Portier, président du Tribunal Civil

Claude Rival ne participa donc à aucune campagne pourtant il mourut tôt, le 28 fructidor de l'an XIII, âgé de seulement 27 ans à la suite d'un accident. Il était alors au service du magistrat qui l'avait protégé. Nous ne savons rien du soldat Benoit Chartre que la pauvreté avait contraint à cet engagement. Peut-être survécut-il à Claude Rival ? Ironie du destin.

Joseph BAROU

- (1) Loi du 19 fructidor an VI (5 sept. 1798, dite loi Jourdan) : service militaire obligatoire en complément du volontariat, possibilité d'appel pendant 5 ans de 21 à 25 ans en temps de paix, illimitée en temps de guerre. Les recrues sont tirées au sort ; le remplacement n'est officiellement autorisé et réglementé qu'en 1802.
- (2) La somme payée pour ce remplacement (plus de 1000 F) représente un bon capital. A titre de comparaison on pratiquait à Montbrison, en 1790 les prix de journée suivants :

| | |
|--------------|---|
| agriculteur | : 16 sols pour les 4 mois d'hiver |
| | 27 sols pour les autres mois (1 F 7 sols) |
| maçon | 20 sols (ou 1 F) |
| charpentier | 24 sols |
| blanchisseur | 16 sols |
| tailleur | 10 sols |

(E. Brossard, Histoire du département de la Loire pendant la Révolution)

- (3) et (4) Archives de la famille RIVAL de Boisset-Saint-Priest.